

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes  
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

# COMMUNE DE PETITE-FORÊT

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, le 11 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Marc BURY, Maire, en suite de la convocation en date du quatre octobre deux mil dix-huit dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

Martine DILIBERTO - Marie-Geneviève DEGRANDSART – Pasquale TIMPANO -- Marcel BURNY – Ali FARHI - Elizabeth DERCHE – Bernard VANDENHOVE - Alberte LECROART – Jean-Pierre POMMEROLE - Annie BURNY - Guy MORIAMEZ - Claudine GENARD - Christine LEONET – Marie-Christine VEYS - Sandrine GOMBERT - Dominique DAUCHY - Grégory SPYCHALA - Jean CAVERNE – Gérard QUINET - Henri ZIELINSKI – Marie - Christine PICOT

### ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mirella BAUWENS a donné pouvoir à Marc BURY  
Rachid LAMRI a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT  
Cédric OTLET a donné pouvoir à Alberte LECROART  
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Claudine GENARD  
Ingrid SAGUEZ a donné pouvoir à Gérard QUINET

**SÉANCE : le 11 octobre 2018**

**Délibération n° : 18-10-02**

**1.4 Autres Types de contrats**

**Objet : Convention de mise à disposition  
d'espaces techniques – Communauté  
d'Agglomération Valenciennes Métropole**

**Nombre de membres en exercice : 27**

**Nombre de membres présents : 22**

**Nombre de suffrages exprimés : 27**

**Votes Pour : 27**

**Votes Contre : 0**

**Abstention : 0**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**CONSIDÉRANT** que par décision en date du 31 janvier 2018, Valenciennes Métropole a pris en location auprès de CIV des espaces techniques.

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un espace dédié composé de 8 baies de 47U soit 11,52m<sup>2</sup> situé au sein de la salle technique N°2 du Data Center sis à ANZIN (59410), lieudit rue de l'Escaut figurant au cadastre sous les références AE n°416.

**CONSIDÉRANT** que Valenciennes Métropole propose de louer aux communes de l'agglomération des espaces entièrement sécurisés exclusivement destinés à l'accueil de matériel informatique de type serveurs, propriété de la commune.

**CONSIDÉRANT** que la location est consentie et acceptée moyennant un loyer mensuel forfaitaire de 27,30€ HT par unité.

**CONSIDÉRANT** que pour héberger notre serveur, il sera nécessaire de louer 5 unités,

**CONSIDÉRANT** que le loyer mensuel s'élèvera à 136,50€HT.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- d'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition d'espaces techniques avec la CAVM.

Ainsi fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Le Maire,

Marc BURY



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 22/10/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 22/10/2018

Pour copie conforme

- Le 22/10/2018

Marc BURY, MAIRE

COMMUNE DE PETITE FORET

